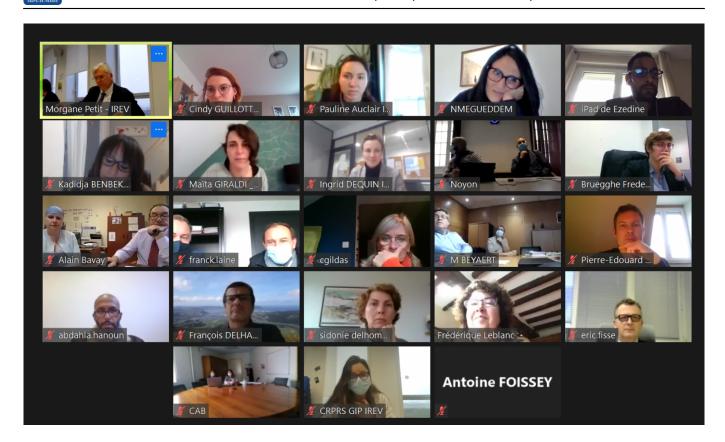
L'Assemblée Générale de l'IREV s'est déroulée le 30 novembre 2020 en visio-conférence.



Le préfet délégué pour l'égalité des chances auprès du préfet du Nord, Daniel Barnier, présidait cette assemblée générale. En introduction, le préfet Barnier a tenu à féliciter l'équipe de l'IREV pour sa réactivité et sa capacité d'adaptation qui a permis le maintien d'une activité de qualité tout au long de cette année. Il a également rappelé les différentes mesures mises en place par l'Etat pour les quartiers prioritaires de la Politique de la ville (QPV), dont le plan de relance, qui a pour objectif d'accompagner la sortie de crise covid-19. Il a souhaité rappeler aux nombreux élus des EPCI et communes membres du GIP et aux partenaires présents qu'un grand nombre de mesures de ce plan de relance sont priorisées pour les publics de QPV (à l'image du plan 1jeune 1 solution), atteignant 1% du plan de relance.

L'assemblée générale a été l'occasion d'adopter le programme d'actions de l'IREV pour **2021.** en cohérence avec les axes du projet stratégique 2020-2022 : le pilotage et l'animation territoriake de la Politique de la ville, Révéler les potentiels des quartiers, Territoires en transition.

Construit avec l'ensemble des membres du GIP, ce programme s'inscrit dans le cadre du projet stratégique 2020 – 2022 et tient compte de l'état d'avancement du programme 2020 fortement impacté par la crise sanitaire du Covid. Les inflexions suivantes sont à relever :

- Les prochaines échéances de la Politique de la ville incitent les partenaires à anticiper la préparation de l'évaluation finale et à envisager les perspectives de renouvellement des contrats de ville (échéance fin 2022).
- La prévention des discriminations, axe transversal des contrats de ville, mérite des efforts soutenus de la part de l'ensemble des partenaires afin d'être mieux pris en compte, de manière intégrée, dans l'ensemble des politiques publiques mises en oeuvre. A cette fin, l'Etat propose de renforcer les moyens de l'IREV afin d'amplifier les moyens de qualification et d'accompagnement sur ce volet.

Suite à une discussion sur ce programme d'action et au vote de celui-ci, le budget 2021 de l'IREV a été adopté afin que le GIP puisse mettre en oeuvre ce programme avec des moyens adaptés.

A l'issue de cette Assemblée générale, la présidence du GIP IREV, assurée par l'Etat depuis 1 an, a été transférée au Conseil régional Hauts-de-France, représenté par Madame Milouda ALA, conseillère

régionale. Daniel BARNIER a pris ses nouvelles fonction en tant que préfet de la Nièvre le 14 décembre 2020.

• Accéder au programme d'actions 2021 de l'IREV Accès [1]

Type d'actualites: <u>Actu de l'IREV</u> [2] Dates: Jeudi 17 décembre 2020 - 15:00

Publié le 17 décembre 2020

URL de la source (modifié le 18/12/2020 - 14:16): https://www.irev.fr/actualites-0/le-programme-de-2021-annonce-en-assemblee-generale

Liens

- [1] https://irev.fr/sites/default/files/atoms/files/orientations irev 2021 pdf cg.pdf
- [2] https://www.irev.fr/taxonomy/term/4314